

REGLEMENT INTERIEUR

Admission

Le CRL/SCL/UniCA est ouvert et gratuit à tous les étudiants des différentes composantes de l'Université Nice Côte d'Azur souhaitant apprendre les langues en autonomie guidée ; aux extérieurs ou autres statuts, tels que les personnels de l'UniCA, sur autorisation ou convention d'accueil. Une inscription préalable auprès de notre service d'accueil est nécessaire.

Inscription

Le **Parcours personnel** permet d'identifier les usagers et leur niveau en langue, et autorise l'utilisation de services spécifiques (consultation des documents, utilisations des postes informatiques, accès aux ressources en ligne, passage des tests de positionnement, initiation ou préparation aux divers tests en langues, participations aux ateliers conversationnels et thématiques). L'inscription est renouvelée chaque année universitaire.

Une **réinscription** est obligatoire en cas de changement de situation en cours d'année.

L'inscription au CRL vaut engagement à se conformer au présent règlement. Le personnel, sous l'autorité du directeur du SCL, est chargé de le faire appliquer.

Horaires d'ouverture

Ils sont fixés par l'administration des CRL et **affichés dans chaque Centre**, ainsi que sur le site Web du CRL (<https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/scl/crl>)

Affichage

Il est soumis à l'autorisation préalable de l'administration.

Salles de travail

Les usagers sont tenus de respecter le calme et la quiétude des salles des CRL mises à leur disposition. Aucune boisson ni nourriture n'y sont autorisées. De même, il est strictement interdit de fumer et d'utiliser un téléphone portable.

Chaque **usager est responsable des documents** et tout support consultés sur place. Il s'engage à les remplacer ou à les rembourser en cas de détérioration constatée.

Postes informatiques

Ils sont à la disposition des étudiants inscrits pour la consultation des catalogues, CD et DVD, l'utilisation des ressources pédagogiques en ligne et pour l'accès à Internet dont les règles et les conditions sont faites d'après la « **Charte du bon usage de l'Internet** » UniCA.

Toute anomalie de fonctionnement du matériel doit être signalée aux responsables de la salle sur place.

Expression des usagers

Un **cahier de suggestions** est à la disposition des usagers. Ceux-ci sont aussi vivement encouragés à faire leurs propositions et leurs demandes.

Non-respect des règles et recours

Tout usager n'ayant pas respecté une ou plusieurs dispositions du présent règlement sera passible d'une **exclusion**, temporaire ou définitive, de l'espace des Centres de Ressource en Langues de l'UniCA.

Dispositions relatives au présent règlement

Le présent règlement a été approuvé par le Bureau du Service Commun en Langues de Université Nice Côte d'Azur. Il fera l'objet d'un affichage dans tous les CRL. Le directeur du SCL veille à sa mise en pratique.